



22 Boulevard Maréchal Joffre
CS 10093
43 009 Le Puy-en-Velay
☎ : 04 71 05 66 66
@ : lycee.sweil43@ac-clermont.fr
<https://simone-weil-le-puy.ent.auvergnerhonealpes.fr>



La Section Internationale Britannique Lycée Simone Weil Le Puy-en-Velay

Objectifs des Sections Internationales

- faciliter l'accueil et l'intégration d'élèves anglophones dans le système éducatif français
- former des élèves français à la pratique approfondie de l'Anglais
- favoriser la transmission des patrimoines culturels des pays concernés

Elles permettent de valider le BFI (Baccalauréat Français International).

Principes de fonctionnement de la section anglophone

Elle fonctionne selon un système binational.

L'élève scolarisé en classe menant au BFI suit :

- les mêmes enseignements que les élèves engagés dans un parcours traditionnel conduisant au baccalauréat général, à savoir : les enseignements de tronc commun, les enseignements de spécialité et éventuellement, des enseignements optionnels ;
- des enseignements complémentaires spécifiques à la préparation du BFI :

En 1^{ère} et en Terminale :

- un enseignement de **connaissance du monde** ;
- un enseignement de **discipline non linguistique : l'histoire-géographie** ;
- un enseignement d'**approfondissement culturel et linguistique**.

Les programmes, pédagogies et évaluations s'inspirent des standards britanniques. Les méthodes pédagogiques sont empiriques, collaboratives, exploratoires et interactives : l'élève est acteur ; il construit son apprentissage et son esprit critique autour de débats, séminaires et discussions.

La langue A et l'Histoire-Géographie de tronc commun sont remplacées par des matières dispensées quasi exclusivement en Anglais :

En Seconde :

- **Langue et littérature** (4 heures par semaine)

Découverte de la littérature en langue anglaise, du 16^e siècle à nos jours ; textes empruntés au théâtre, à la prose et à la poésie : appréciation personnelle des textes ; analyse littéraire.

- **Histoire-Géographie enseignées pour moitié en anglais** (4 heures par semaine)

Le programme reprend les grandes lignes du programme officiel avec des approfondissements portant sur le Royaume-Uni (ex : La Révolution anglaise au 17^{ème} siècle).

En 1^{ère} et Terminale :

- **Approfondissement culturel et linguistique** : enseignement de langue et littérature (4 heures par semaine). Cet enseignement vise à permettre aux élèves de devenir des locuteurs autonomes et indépendants tout en développant une compréhension fine d'un contexte biculturel à travers la littérature. L'objectif est d'amener tous les élèves au niveau C1.
- **Histoire-Géographie enseignées pour moitié en anglais** (4 heures par semaine). Quand les thématiques abordées le permettent, l'accent est mis sur l'histoire britannique (Marche vers la démocratie, Colonisation, Guerres Mondiales...)
- **Connaissance du Monde** (2 heures par semaine) : Cet enseignement vise à développer chez les élèves la conscience des valeurs de partage et d'humanisme qui fondent toute démarche interculturelle. Il repose sur un enseignement articulant histoire des idées et questions géopolitiques, connaissance des enjeux du monde contemporain, culture et civilisation des pays anglophones, ainsi que sur un projet avec un partenaire international porté par chaque élève. Le projet individuel de l'élève est construit en lien avec les thématiques du programme de connaissance du monde et sa déclinaison selon la culture de l'aire géographique du monde anglophone. Il comporte une part de recherche personnelle de l'élève et intègre un volet international.

Pour rentrer en Seconde ou en Première Internationale

• L'entrée en classe de seconde section internationale :

- Avoir des compétences linguistiques avérées ; niveau de langue de référence : B2 à atteindre en fin de Seconde, un niveau B1 solide est requis pour passer l'examen d'entrée
- Aimer lire et aimer l'histoire et la géographie ; être intéressé(e) par l'ouverture sur le monde
- Avoir une motivation personnelle
- Avoir une certaine aisance à l'oral
- Réussir les tests d'entrée

Le dossier de candidature est à récupérer courant mars auprès de votre collègue. Vous devrez le remplir et le rapporter à votre établissement qui nous le transmettra.

Une présélection est effectuée sur dossier pour déterminer les candidats qui seront retenus pour passer les tests. **Les tests ont lieu début mai et durent une journée.** Il s'agit :

- d'un test écrit, d'une durée de 2,5 heures

Il peut contenir différents exercices articulés autour d'un texte littéraire :

- questions de compréhension et littéraires sur le texte
- un sujet d'expression à rédiger en rapport avec les thèmes du texte
- un sujet d'expression à rédiger en rapport avec l'actualité / un fait de société
- des questions de grammaire

➤ Et d'un **test oral**, d'une durée de 25 minutes (15 min de préparation, 10 min de passage)

L'examen oral en 2 parties (expression orale en continue + expression orale en interaction) peut s'appuyer ou non sur un support que l'élève devra commenter et analyser.

Ces supports peuvent être de différentes natures : texte, document iconographique, citation...

- **L'entrée en classe de première section internationale :**

Pour les élèves issus de la section internationale de la classe de seconde, les niveaux de langues sont établis au vu de l'avis rendu par le conseil de classe du 3^e trimestre. Ils n'auront pas à passer un nouveau test pour rentrer en 1^{ère} si leur niveau linguistique le leur permet.

Pour les élèves qui ne sont pas issus de la section internationale de la classe de seconde, les niveaux de langues sont établis au vu, à la fois :

- d'un dossier de candidature, composé d'une lettre de motivation et, le cas échéant, de documents attestant du niveau de langue de l'élève ;
- et du résultat obtenu par l'élève au test oral et écrit.

Conseils pour préparer les tests :

- lire en anglais ; lire la presse en ligne, en commençant par des articles simples au départ (HuffPostTeens, Time for Kids, the Guardian, BBC News)
- réviser les bases en grammaire
- s'entraîner à parler sur des sujets de société

Le BFI

Il est compatible avec toutes les spécialités **sauf** la spécialité « Langues, littérature et cultures étrangères et régionales » (LLCER).

Il est composé des mêmes épreuves que le baccalauréat traditionnel, auxquelles s'ajoutent des **évaluations spécifiques** en histoire-géographie et en approfondissement culturel et linguistique : ces disciplines sont évaluées à l'écrit et à l'oral, selon des modalités spécifiques.

L'enseignement de connaissance du monde est évalué lors d'une épreuve orale en fin d'année de terminale ; l'évaluation porte sur le projet présenté par l'élève en anglais.

Chacune des notes obtenues aux trois évaluations spécifiques est affectée d'un coefficient 20.

- **Approfondissement culturel et linguistique** : coefficient 20 (10 à l'écrit, 10 à l'oral) ; l'évaluation spécifique se substitue au contrôle continu prévu dans le régime de droit commun de l'examen.
- **Histoire-Géographie** : coefficient 20 (10 à l'écrit, 10 à l'oral) ; l'évaluation spécifique se substitue au contrôle continu prévu dans le régime de droit commun de l'examen.
- **Connaissance du Monde** (2 heures par semaine) : coefficient 20 ; l'évaluation spécifique, qui est une épreuve orale, s'ajoute au cadre de droit commun.